

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Ecole primaire de BUROS

Date : Jeudi 18 juin 2026

Horaires : 18h00 – 19h45

Participants

Présents

- Direction : M.VIAC
- Enseignants : Mmes IATO, LORMAND, BOCHE, PEYROUTET, NIEL, RACHOU et MM AREN, TEYSSIER
- Représentants des parents d'élèves : Mmes LABARTHE, FAVIER, MARY, WELLHOFF, FIOUX, JAMBAQUE, POTTIER, ATTARD, LUCAS, CELHAY
- Représentants de la municipalité : M. le Maire, Mme VAUTIER, M.ESCARTIN
- Autres participants : Mme POURROY (DDEN), Mme BERGEZ (périscolaire), Mme BAYLET

Excusés

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
-

Ordre du jour

1. Intervention du président de l'APE
 2. Informations sur la prochaine rentrée scolaire
 3. Bilan de l'exercice d'évacuation incendie
 4. Bilan de l'exercice PPMS Risques Majeurs
 5. Bilan de la fête de l'école
 6. Point sur la coopérative scolaire
 7. Projets de classe (réalisés, en cours, à venir)
 8. Questions et informations diverses
-

1. Intervention du président de l'APE

Informations communiquées

Le président, la trésorière et la secrétaire de l'APE terminent leur fonction cette année. Les membres du bureau seront renouvelés l'année prochaine. M.Sarré, président actuel, restera membre de l'APE et épaulera son successeur.

D'autres parents d'élèves se sont déjà concertés pour rentrer dans le bureau de l'APE.

Actions menées par l'APE (liste non exhaustive)

- Vide-greniers
- Soutien à l'équipe enseignante pour le cross de l'école
- Activités sportives (courses de vélo, Burosienne, ...)
- Participation à la fête de l'école

Participation financière (liste non exhaustive)

- Différents projets de classe (ex : intervention du GAM en maternelle)
- Fête de l'école
- Entrées au Zoo d'Asson le jeudi 2 juillet (9€ x 163 enfants)

Monsieur SARRÉ quitte le conseil d'école après son intervention.

2. Informations sur la prochaine rentrée scolaire

Effectifs prévisionnels

- Nombre total d'élèves : **166** → moyenne de 23,71 élèves par classe
- M.Viac donne une projection des classes pour l'année prochaine. **Il insiste sur le caractère prévisionnel de cette répartition.** En effet, en fonction des arrivées et départs potentiels d'ici septembre, des ajustements peuvent avoir lieu.

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
PS/MS	MS/GS	GS	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2

Equipe pédagogique

- Départ de Mme LORMAND et Mme BOCHE (classe de MS/GS)
- Départ de M.TEYSSIER et M.VIAC (classe de CM1/CM2)
- Arrivée de Mme BAYLET Marie à la direction de l'école

Madame BAYLET se présente au conseil d'école. Elle arrive d'une école de Pau dans laquelle elle est directrice depuis 13 ans. Elle connaît déjà la moitié des enseignants de l'école de Buros. Elle est ravie d'intégrer cette école.

Madame BAYLET quitte le conseil d'école après s'être présentée.

Information complémentaire

Monsieur VIAC indique que la répartition des élèves entre les classes est fortement contrainte par la configuration et la capacité des locaux. Il précise notamment que la salle occupée par Mme PEYROUTET n'a pas été initialement conçue comme une salle de classe et présente une superficie limitée, ne permettant pas d'accueillir plus d'une vingtaine d'élèves dans des conditions satisfaisantes. Cette contrainte matérielle oblige l'équipe enseignante à en tenir compte lors de l'élaboration des effectifs par classe, ce qui peut conduire à augmenter les effectifs dans les autres classes et, dans certains cas, à maintenir des classes à double niveau alors qu'une organisation en niveau simple serait envisageable au regard des seuls effectifs.

Dans ce contexte, l'équipe enseignante réitère sa demande de création d'une salle supplémentaire au niveau du bâtiment des maternelles. Cet aménagement permettrait d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et d'offrir une plus grande souplesse dans l'organisation pédagogique des classes. Il permettrait également de réaffecter l'actuelle salle des GS/CP en salle des maîtres et espace de stockage, répondant ainsi à des besoins identifiés de longue date au sein de l'école.

3. Bilan de l'exercice d'évacuation incendie

Date de l'exercice

- 24/04/2026

Déroulement

Les élèves et le personnel de l'école évacue dans le calme, dans les plus brefs délais, jusqu'au lieu de rassemblement, sous les platanes de la cour de récréation.

L'appel y est réalisé par les enseignants.

Observations

- Temps d'évacuation : 2min15sec
- Les enfants sont habitués à ce genre d'exercice ; l'évacuation est rapide se déroule en toute sérénité.
- Difficulté rencontrée : M.Viac ne dispose pas de clé de fin d'alerte pour le boîtier situé dans le bureau du périscolaire. Heureusement, l'alarme s'est arrêtée sans intervention humaine.

4. Bilan de l'exercice PPMS Risques Majeurs

Date de l'exercice

- 30/04/2026

Scénario retenu

Parmi les risques liés à la localisation de la commune de Buros, on trouve : les tempêtes, les séismes, les feux de forêt, les nuages toxiques dû la proximité de la route.

Cette année, l'école a choisi de déclencher l'exercice dans le cas d'une tempête.

Déroulement

Les élèves étaient prévenus de cet exercice. Au déclenchement du signal, ils devaient s'éloigner des fenêtres et rester calme après avoir fermé les stores. M.Viac s'est rendu dans chaque classe pour discuter avec les élèves et signaler la fin de l'exercice.

Observation

Une classe a entendu le signal mais l'a confondu avec un klaxon de camion. Le protocole n'y a donc pas été déclenché. Au passage de M.Viac, la procédure et les risques ont été expliqués.

5. Bilan de la fête de l'école

Organisation générale

Le samedi 6 juin 2026, sous l'encadrement des enseignants, un spectacle a eu lieu le matin. Après le repas du midi, la kermesse organisée par l'APE a duré deux heures. Le tirage au sort de la tombola a clôturé la fête de l'école.

Bilan financier

Tombola		Divers fête	
Dépenses : 44€	Recettes : 1195,80€	Dépenses : 142,56€	Recettes : 1224,20€ Don Mme Laffitte : 80€
Bénéfices : 1151,80€		Bénéfices : 1161,64€	
Total fête de l'école			
Dépenses : 186,56€		Recettes : 2500€	
Bénéfices : 2313,44€			

Remerciements

- Monsieur VIAC remercie les parents qui ont participé à la recherche des lots de la tombola. Il remercie également ceux qui ont tenu un stand de kermesse.
- Monsieur VIAC remercie Mme Laffitte, ancienne DDEN, qui, comme chaque année, fait un don à la coopérative scolaire.

6. Point sur la coopérative scolaire

Situation financière

- Solde au 18/06/2026 : **8786,16€**
- Recettes depuis le 1^{er} septembre 2025 : 6530,60€
- Dépenses depuis le 1^{er} septembre 2025 : 4726,28€

- Dépenses à venir : Estimation à 1630€ : Cinéma pour deux classes, un bus pour se rendre à Asson, des ateliers pour la sortie au Zoo d'Asson (2,50€ par enfant, pour toute les classes sauf les PS), remboursement des achats effectués par les enseignants (matériel pour les projets pédagogiques tels que la fête des mères, fête des pères, cuisine, etc...)
- Budget quasiment à l'équilibre

Remarques

Monsieur Viac précise que la coopérative scolaire ne constitue pas un fonds à la disposition des enseignants, mais un outil collectif au service des projets pédagogiques et de la vie de l'école. Ainsi, dans un souci de transparence et d'intérêt général, toute personne souhaitant obtenir des informations sur le fonctionnement ou l'utilisation des fonds de la coopérative peut en faire la demande auprès de l'école.

7. Projets menés / projets à venir

Ecole entière : Carnaval de l'école le 27 février, Fête de l'école le samedi 6 juin, Récré Jeu t'aime aux mois de mai et juin, Création de la fresque sous le préau de l'école (en cours), Sortie au Zoo d'Asson le jeudi 2 juillet

Classes de PS et MS/GS : fabrication des tenues pour le Carnaval et pour la fête de l'école ; portes ouvertes pour la rentrée 2026 des PS organisée par Mme lato le lundi 22 juin

Classes de GS/CP et CP : spectacle proposé par l'Association Agora à la salle Lacaze de Billère ; visite du Château de Pau et du Musée des Beaux-Arts ; cycle vélo sous l'enseignement de Mme Rachou ; natation pour les CP

Classe de CE1/CE2 : deux sorties vélo : de Serres-Castet jusqu'au domaine de Sers à Pau puis avec la classe de CM1/CM2 : stade des Eaux-Vives à Pau vers le Pont d'Assat puis visité de la Féerie Gourmande à Uzos ; cinéma Méliès le 23 juin avec la classe de CM1/CM2.

Madame Rachou remercie la municipalité pour l'aide logistique lors des sorties vélo. Elle remercie également les parents agréés qui ont accompagné lors de ses journées, ainsi que les parents qui ont apporté les pique-niques.

Classe de CE2/CM1 et CM1/CM2 : Labosciences au collège de Morlaàs ; animation sur le parcours de l'Energie avec le syndicat Territoire d'énergie du 64 ; ateliers mathématiques avec la participation de Jacky Cresson, professeur des Universités ; Campus des Enfants (sciences) à l'UPPA ; intervention de Mme Courrèges et sa collègue, ingénieure de recherche à l'IPREM pour aborder des ateliers de sciences.

Classe de CE2/CM1 : projet Jazz'In School : M.Aren remercie chaleureusement Madame Niel et Madame Pourroy qui ont accompagné sa classe le jour du concert.

Classe de CM1/CM2 : visite du collège de Morlaàs pour les CM2 le jeudi 25 juin ; apéritif de départ des CM2 le lundi 29 juin derrière la mairie.

8. Questions et informations diverses

Informations diverses

- L'école accueille deux lycéennes pour le stage de fin de seconde.
- La mairie précise que le panneau du Banc de l'amitié, relancé sous l'initiative du CME, devrait être installé avant la fin de l'année scolaire.
- Madame Vauttier questionne Monsieur Aren sur la demande du CME de faire une représentation des chants de Jazz'In School à l'école, devant les enfants. Il répond par la négative, pour des motifs personnels.
- Monsieur Viac répond à Madame Vauttier que les enfants élus au CME pourront faire les saynètes de prévention contre la violence à l'école la semaine prochaine, dans toutes les classes élémentaires.
- Monsieur le Maire remercie l'équipe enseignante pour la pluralité des projets menés cette année qui permettent aux enfants de s'ouvrir à la culture et au sport. Il est satisfait du dynamisme de l'école pour son village.

Questions des représentants des parents

1. *Un représentant des parents d'élèves souhaite connaître les modalités de communication de l'école auprès des familles lorsqu'un événement grave ou sensible impliquant des élèves est porté à la connaissance de l'établissement. Il est notamment demandé quelles sont les règles et les critères qui président à l'information des familles dans ce type de situation, tout en tenant compte des impératifs de confidentialité, de protection des mineurs et du respect des procédures en vigueur.*

Les situations impliquant des élèves sont traitées dans le respect de la confidentialité, de la protection des mineurs et des procédures en vigueur. Les informations relatives à des situations individuelles sont communiquées uniquement aux familles concernées et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion générale.

Lorsqu'un événement a des conséquences sur le fonctionnement de l'école ou nécessite une information collective, une communication adaptée peut être adressée à l'ensemble des familles. Chaque situation est toutefois appréciée au cas par cas.

Lorsque la nature ou la gravité des faits l'exige, l'école sollicite les services compétents de l'Éducation nationale, notamment l'Inspection de l'Éducation nationale, et peut travailler en lien avec les services de protection de l'enfance, les services sociaux, les autorités judiciaires ou les forces de l'ordre. Ces interventions garantissent que les situations sont traitées dans le cadre réglementaire prévu et avec les compétences adaptées.

L'absence de communication générale ne signifie donc pas une absence de prise en charge, mais résulte de la nécessité de concilier le devoir de protection des élèves, le respect des droits de chacun et l'information des familles.

Un représentant des parents d'élèves souligne l'intérêt de mieux expliciter le rôle et les missions des représentants des parents d'élèves lors des prochaines élections.

Monsieur Viac prend note de cette proposition. Il rappelle que les situations individuelles sont traitées dans le respect de la confidentialité et qu'aucune information nominative ne doit être relayée sur les réseaux sociaux ou par tout autre canal de diffusion. Il invite les représentants des parents d'élèves à orienter les familles vers l'école et à signaler toute situation préoccupante dont ils auraient connaissance afin qu'elle puisse être examinée dans le cadre approprié.

L'école veille à maintenir un dialogue régulier avec les familles et accorde une attention particulière aux situations qui lui sont signalées. Les observations et demandes formulées par les parents sont prises en compte dans le cadre de l'analyse des situations.

Les réponses et décisions apportées reposent néanmoins sur l'ensemble des éléments disponibles, sur les obligations réglementaires de l'institution et sur la recherche de l'intérêt collectif et individuel des élèves. Elles peuvent donc, dans certains cas, différer des solutions souhaitées par les familles.

2. *Des élèves remontent qu'ils seraient souvent seuls au city stade pendant les récréations, haut lieu d'apprentissage mais où les élèves ont souvent besoin d'aide.*

Les enseignants rappellent que le temps de récréation constitue un espace de détente, de jeu et de socialisation, dont le fonctionnement diffère de celui de la classe. La surveillance des élèves y est assurée par l'observation.

Les enseignants n'interviennent pas systématiquement dans les interactions ordinaires entre élèves et ne circulent pas à l'intérieur du city-stade. Les enfants sont toutefois encouragés à solliciter un adulte lorsqu'ils rencontrent une difficulté qu'ils ne parviennent pas à résoudre eux-mêmes.

Lorsqu'un élève fait appel à un adulte, la situation est examinée avec attention. La réponse apportée tient compte de l'ensemble des éléments observés et peut donc différer de la solution initialement attendue par l'élève concerné.

3. *Des parents d'élèves remontent que les quantités des repas à la cantine ne seraient pas suffisantes. Beaucoup d'enfants ont encore faim en sortant de table. Certains disent aussi que les repas sont parfois froids. La qualité des repas est aussi remise en question.
On peut voir qu'il y a parfois plusieurs biscuits par semaine, des yaourts sucrés et des produits transformés.
On peut aussi voir sur les menus qu'il n'y a parfois pas de féculents lors d'un repas. Par ailleurs l'école a des règles assez strictes sur les goûters fournis par les parents dans le but de sensibilisation à une alimentation équilibrée. La question de la cohérence est donc posée.*

Monsieur le Maire explique qu'il est ouvert à la discussion quant à un changement de fournisseur. Il cite par exemple la cantine de Morlaàs qui est en travaux et que la mairie pourrait solliciter.

Concernant la quantité de nourriture fournie aux élèves, Madame Bergez explique qu'un grammage est réalisé afin que chacun reçoive la quantité nécessaire à son âge. Quand il y a du « rab », il est proposé aux élèves dans la mesure de la quantité restante.

Il y a effectivement eu quelques rares jours sans féculent. La réponse apportée est que les enfants ont accès à du pain, et qu'il est possible de manger des féculents lors des autres repas de la journée.

Quant à la température des plats, rien n'a changé. Les repas chauds sont transportés dans des conteneurs isothermes, et mis ensuite dans une armoire chauffante.

Clôture de la séance

La séance est levée à **19h45**.

Compte rendu rédigé par : Julien VIAC, directeur de l'école

